

LA VISITE DES MALADES, ACTION LITURGIQUE

La visite des malades fait partie de l'exercice normal du ministère pastoral du curé. Les malades sont même des membres privilégiés de sa communauté paroissiale. C'est le Rituel romain qui le souligne dans l'introduction au chapitre : *De visitatione et cura infirmorum* (tit. V, cap. IV, 1) :

Parochus in primis meminisse debet, non postremas esse muneris sui partes, aegrotantium curam habere.

Mais le Rituel romain ne se contente pas de prodiguer des ordres et des conseils fort pertinents et très détaillés sur ce ministère, il consacre à la visite des malades un agencement liturgique propre, qui reste distinct des rites et cérémonies des sacrements des malades : onction et viatique. Donc, le Rituel, non seulement nous autorise à appeler la visite des malades une action liturgique, mais encore à la considérer comme une action liturgique en quelque sorte autonome, action qui a ses fins et moyens propres.

Une pastorale « liturgique », qui souligne le lien profond entre action pastorale et action liturgique, est à l'aise pour retrouver dans la visite des malades selon le Rituel romain ses propres principes qui valent pour l'ensemble du ministère pastoral et paroissial. « Action liturgique » veut dire plus et autre chose qu'action en rites et réglée par des rubriques. La visite des malades entre, pour une pastorale liturgique, dans la ligne de sa préoccupation fondamentale : construire et rendre vivante la paroisse en communauté de foi, de culte et de charité. Par la visite des malades, les membres infirmes de la communauté paroissiale doivent être intégrés ou réintégrés dans le triple courant de vie de la paroisse : vie de foi, de culte, de charité.

Nous allons donc dégager d'abord le sens propre et la signification de cette *visitatio infirmorum*, pour la distinguer de toute autre démarche auprès des malades qui aurait des buts particuliers. Il faut faire abstraction du cas spécial où la visite d'un malade est uniquement dictée par le souci de le préparer aux derniers sacrements, bien que, dans notre ministère, trop souvent cette raison l'emporte sur toutes les autres. Il s'en est suivi un double désavantage : d'une part, la valeur propre et indépendante au point de vue pastoral de la simple visite des malades s'est effacée; d'autre part, les fidèles se sont habitués à considérer l'arrivée du prêtre chez un malade comme présage de la mort prochaine. Il importe de rendre à la simple visite des malades son caractère désintéressé. L'entrée du curé dans le domicile d'un malade ne doit pas créer la panique. Pour cette raison, le Rituel romain demande que le pasteur d'âmes n'attende pas qu'on l'appelle, mais se rende spontanément auprès de ses malades. Lorsque les fidèles seront habitués à voir leur curé visiter régulièrement ses malades, tous ses malades, non seulement ceux qui sont en danger de mort, mais, par principe, chacun de ceux qui par leur infirmité sont empêchés, pour un temps plus ou moins long, de participer normalement à la vie paroissiale, ils finiront par admettre que leur curé n'est pas le sinistre messenger de la mort prochaine. De son côté, le pasteur d'âmes verra libérée sa démarche auprès des malades d'une fausse hantise d'efficacité, la visite des malades redevient une fonction pastorale autonome et suit ses propres lois. Ce n'est pas la mort éventuelle du malade qui l'inspire, mais le souci de faire participer le malade à l'ensemble de la vie paroissiale.

Mais cette visite du prêtre, une fois dégagée de cette préoccupation trop visible de « sauver une âme », est loin de se réduire à un geste de politesse ou de philanthropie, et, entre chrétiens, elle est bien plus que la visite fraternelle et charitable.

Auprès du malade, le prêtre représente le Christ, comme il le représente auprès de tout autre paroissien. Cela peut poser au prêtre un problème psychologique : comment se faire admettre auprès du malade comme représentant le Christ? Devant un refus, même réitéré, le Rituel romain lui recommande de patienter et de recourir à la prière et au

concours d'autres personnes pour amener le malade à d'autres sentiments. Mais, ce problème une fois résolu, il est indispensable que le prêtre ait pleine conscience de représenter le Christ : *Ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei* (I Cor., iv, 1). En plus, il est le porte-parole, le mandataire de la communauté paroissiale. Le Rituel romain demande à plusieurs reprises au curé de s'associer des paroissiens dans le ministère des malades et d'y intéresser les fidèles.

*
* *

Après avoir rendu à la visite des malades sa signification propre, son autonomie et ses fins, passons aux moyens qu'elle met en œuvre.

Au triple but de la pastorale liturgique : communauté de foi, communauté de culte, communauté de charité, correspond une triple activité pastorale : la proclamation de la Bonne Nouvelle, la célébration du culte, la pratique de la charité.

1° Auprès du malade, il incombe au prêtre, en premier lieu, un ministère d'enseignement. *Fides ex auditu*. Le prêtre apporte au malade la bonne nouvelle du salut, il lui offre des vérités de salut. Il y a une catéchèse des malades à faire, qui demande certes beaucoup de tact, de psychologie, de bonté de cœur, de compassion. Il ne suffit pas de débiter de vagues consolations : bien souvent il s'agit de donner aux malades une meilleure compréhension de l'espérance chrétienne, de la Providence divine, du sens de la maladie, des ressources spirituelles même, que la maladie peut leur offrir. Tout cela, le malade ne doit pas l'entendre dans le sens d'une sagesse purement humaine, mais comme un enseignement du Christ. Il semble donc indispensable de faire entendre au malade la parole même du Christ, d'alimenter l'esprit du malade du pain de la parole de Dieu. C'est l'avis du Rituel romain, qui nous propose un choix de péricopes tirées des évangiles à lire aux malades. Un pasteur avisé n'en reste pas là, il entreprendra d'initier le malade, si les circonstances le permettent, à la lecture biblique, lui fera lire la parole de Dieu par son entourage. Nos anciens rituels diocésains contenaient des anthologies de textes

bibliques à lire aux malades. On revient heureusement à cet usage, comme en témoigne le petit livre : *Au Service des Malades*, par Dom de Chabannes, édité par En-Calcat.

Là où le curé aura déjà familiarisé ses paroissiens avec les lectures bibliques, ses malades ne s'étonneront point de le voir continuer sa proclamation de la Bonne Nouvelle pour ceux que la maladie tient écartés des offices et dévotions de la paroisse. De même, le besoin qu'éprouve le curé de porter à la connaissance de ses ouailles la sainte Bible le poussera à procurer aux malades le même bienfait. On constate donc, en cette matière, la relation intime entre les méthodes et procédés de la pastorale générale de la paroisse et de la pastorale spéciale des malades. Une même loi inspire l'une et l'autre.

2° Si la paroisse est en deuxième lieu une communauté de culte, la visite des malades participe également à la fonction cultuelle, liturgique du prêtre. Cette action liturgique sera avant tout prière. *Orent super eum*. Que le prêtre prie « sur » les malades, c'est encore chose admise par la grande majorité des malades. Parfois on semble même attribuer une force magique à cette prière. Au fond, nos gens n'ont pas tout à fait tort, car il y a la promesse du Seigneur : *Super aegros manus imponent, et bene habebunt*. Mais il faut également faire prier le malade et l'intégrer dans la communauté de prière et de culte. « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Cette prière avec le malade ne doit pas être du pur formalisme, de la récitation de formules. Il faut peut-être disposer le malade avec beaucoup de patience à la prière, la lui réapprendre parfois. Aux premières visites, on se contentera, s'il le faut, d'un *Pater* et de la formule de bénédiction des malades du Rituel. En effet, le Rituel donne toute latitude au prêtre pour se conformer à l'état psychologique du malade. Pourtant il insiste beaucoup sur cette prière avec les malades, et il conseille de proposer au malade de courtes formules de prière *praesertim versiculos e Psalmorum libro*, il indique plusieurs psaumes tout particulièrement utiles et adaptés aux malades, il encadre les lectures bibliques de psaumes et de versets. Ainsi le Rituel nous offre toute une liturgie particulière de la visite des malades, liturgie qui du reste ne fait que reprendre le schéma classique de tous les offices de

l'Église et particulièrement de l'avant-messe : lectures bibliques, psaumes, prières litaniques, oraison finale et bénédiction. La prière auprès du malade se trouve donc par sa forme et par son contenu rattachée à la prière liturgique de la communauté paroissiale, elle en est la simple continuation. Lorsque le prêtre aura associé à cette prière, non seulement le malade, mais encore son entourage, et peut-être des visiteurs bénévoles, il leur proposera d'organiser de la même manière une liturgie familiale autour du malade et leur indiquera les éléments : lectures bibliques, psaumes, etc., dont ils pourront se servir. Tout un renouveau de la bonne prière familiale pourrait s'engager sur cette voie, une tradition de prière pourrait revivre, qui ne s'est perdue que depuis une ou deux générations. J'ai assisté un jour un vieillard mourant, dont l'agonie se prolongeait pendant des jours, un simple vigneron, qui m'a demandé de lui réciter les psaumes de pénitence. Il en savait par cœur bon nombre de versets.

Il est donc souhaitable que des livres comme celui de Dom de Chabannes, *Au Service des Malades*, trouvent une large diffusion, et qu'on édite de petits rituels des malades qui contiennent au moins tous les textes de lectures et de psaumes indiqués par le Rituel romain.

Il y a encore d'autres moyens pour intégrer les malades dans la communauté de culte de la paroisse, comme la commémoration et la recommandation des malades, la célébration de la messe pour les malades ou pour la grâce d'une bonne mort.

3° Cela nous amène au troisième aspect de la vie paroissiale : communauté de charité. Là encore, le Rituel romain rappelle que le prêtre doit associer ses paroissiens à son ministère des malades jusqu'à leur confier la visite régulière des malades si le clergé ne peut pas suffire à la tâche. Du reste, la visite des malades est en quelque sorte une occasion privilégiée pour faire éclore dans une paroisse des manifestations de charité. Pour d'innombrables chrétiens, la chambre d'un malade a été l'endroit où ils ont saisi pour la première fois le sens et l'urgence du *Mandatum novum*, où ils ont trouvé l'occasion de pratiquer les œuvres de charité et de miséricorde tant corporelles que spirituelles. Du reste, le Rituel romain le rappelle, que le soulagement des misères

matérielles est le premier devoir non seulement du pasteur, mais aussi des fidèles. Les œuvres d'apostolat des malades enregistrent de belles initiatives et réalisations. Mais il semble que les paroisses comme telles devraient prendre davantage conscience de cette noble obligation envers tous les membres souffrants de leur communauté et ne pas s'en remettre à telles organisations charitables, auxquelles, pour se décharger, on verse son obole. Pour susciter cette pratique paroissiale de charité, il faut de temps à autre associer les malades aux grands moments de la vie paroissiale, à ses fêtes et solennités, non seulement en amenant certains infirmes à l'église, mais en organisant des visites au domicile des malades, par exemple des visites de groupes d'enfants le jour de la communion solennelle, de la fête patronale, etc. Ces petites attentions pleines de délicatesse s'inventeront au fur et à mesure que la paroisse s'épanouit en vraie communauté de charité.

Signalons encore un autre aspect de cet apostolat paroissial auprès des malades : la réciprocité des services rendus par la paroisse aux malades, et par les malades à la paroisse, lorsqu'ils accepteront de contribuer par la prière aux besoins spirituels de la communauté. Le curé sera le premier à recommander aux malades les soucis de son ministère et leur fera connaître une œuvre de charité bien à leur portée.

*
* *

Pour conclure, nous invitons d'abord tous les prêtres du ministère à relire le Rituel romain, ensuite à tirer tout le profit des textes liturgiques qu'il nous offre, enfin à considérer la visite des malades dans toute sa signification et valeur qu'elle prend dans une pastorale d'inspiration liturgique et communautaire.

C. RAUCH,
curé d'Ottersthal (Bas-Rhin).

LA VISITE DES MALADES

(Discussion)

LECTURES ET PRIÈRES AUPRÈS DES MALADES

M. MARTIMORT. — Quand vous allez voir des malades et que vous leur donnez le pain de la parole de Dieu, comme vous dites si bien, quels textes prenez-vous ?

M. RAUCH. — Des textes de guérisons de malades pris dans l'Évangile : ceux qui sont dans ces deux petits livres. Le premier est celui de Dom de Chabannes, *Au Service des Malades*, le second, en langue allemande, *Krankensiturgie* (éd. Benzinger, Einsiedeln).

M. MARTIMORT. — Le Rituel romain comporte une visite des malades. Malheureusement, nous allons rarement le consulter. Il comporte des lectures d'Évangile, des psaumes et des oraisons. Je crois qu'il serait très intéressant que nous nous servions de ces textes.

M. RAUCH. — Oui, l'on se sert aussi de ceux-là.

M. MARTIMORT. — Il y a dans le Rituel toute une mine vraiment ignorée de nous, pasteurs. C'est paradoxal, mais c'est comme cela. Dans le Rituel, il y a, pour la visite des malades, cinq évangiles, autant de psaumes et autant d'oraisons. Je crois que la chose la plus urgente pour nous serait d'avoir sur un petit carnet la traduction de ces évangiles et de ces psaumes. Il est urgent pour nous d'avoir des textes à emporter quand nous allons voir des malades. Voyez-vous d'autres textes ? Vous parliez de Job ?

M. RAUCH. — C'est là que j'ai choisi moi-même des textes.

M. MARTIMORT. — Vous ne pouvez pas nous donner une petite liste ?

M. RAUCH. — Elle est déjà dans les livres que j'ai indiqués.

M. MARTIMORT. — Nous aurons l'occasion de reparler des psaumes de la Pénitence à propos de l'Extrême-Onction.

DOM URBAIN. — Faites-vous l'imposition des mains ? C'est prévu.

M. RAUCH. — A la lecture de l'Évangile, on a les mains étendues sur les malades. Il y a des formules dans le Rituel. Il y a une rubrique d'après laquelle le prêtre doit étendre les mains, à plusieurs occasions.

UN ASSISTANT. — Il y a le signe de croix qu'on fait sur le malade. Le prêtre se signe lui-même au front, à la poitrine, et fait de même sur le malade... *Faciât signum crucis de more super se in fronte, ore et pectore, similiter super infirmum si sit masculus, et si ob infirmitatem non possit se signare. Si autem sit femina, dum sacerdos se signat, illa per semetipsam in locis praedictis se signet, si possit : si vero non possit, alia mulier eam signet.*

M. IMBAULT. — Je constaterai tout simplement que nous n'utilisons pas le Rituel. Je crois qu'on étonnerait beaucoup de prêtres si on leur disait que, dans le Rituel, il y a quelque chose pour la visite des malades. On pourrait peut-être émettre le vœu que, dans les séminaires, on attire l'attention sur ce point.

DOM LAMBERT. — On est étonné quand on voit le Rituel : on y trouve des quantités de choses qu'on n'a jamais soupçonnées!

M. MARTIMORT. — Il y a une certaine excuse qui vient de ce que, dans nos diocèses de France, nous n'avions pas, il y a cinquante ans, le Rituel romain; et dans les manuels diocésains, bien souvent, tout cela avait été élagué. Dans le manuel de mon diocèse, il n'y avait pas le Rituel des malades.

M. MEURICE. — Dans le volume de Migne intitulé *Rituel des Rituels*, il y a toutes les prières qu'on devait faire dans les visites aux malades. C'est extraordinaire : il y en a une pour chaque fête de saint, pour chaque fête de l'année; il y a un sermon prévu pour chaque jour... Il y a cent ans, la liturgie des malades en France était beaucoup plus développée, mais avec beaucoup de textes en langue vulgaire qui étaient insérés dans le Rituel lui-même. Je crois que ce qui manque à beaucoup de nos confrères et à nous-mêmes, c'est de penser que nous devons présenter le geste rituel par des explications, le Rituel le suppose. Il y a toujours une sorte de présentation qui doit être faite avant de donner la bénédiction.

M. MARTIMORT. — La leçon qu'on a à donner sur les sacrements est au titre premier du Rituel.

M. MEURICE. — Les Rituels d'autrefois prévoyaient sept allocutions. Il y avait un inconvénient à cela : elles devenaient un rituel elles-mêmes. Comme on les a supprimées pour élaguer, on ne les fait plus.

M. MARTIMORT. — Je suis frappé de ce que cette visite des malades est ignorée. J'ai posé la question à brûle-pourpoint à beaucoup de curés avant de partir de chez moi : ils ne savaient même pas que cela était dans le Rituel.

M. IMBAULT. — Faites une enquête, et vous serez très surpris de voir le nombre de prêtres qui l'ignorent.

M. MARTIMORT. — Voici ce qu'on y propose : il y a d'abord les quatre premiers psaumes de la Pénitence, avec le psaume xc : *Qui habitat*, et une série de versets et d'oraisons. Il y a ensuite des groupes constitués d'un psaume, d'un évangile et d'une oraison; il y a cinq groupes comme cela. Premier groupe : l'évangile de la guérison du paralytique d'après saint Matthieu (viii), avec une oraison et le psaume vi : *Domine, ne in furore*. Deuxième groupe : le psaume xv : *Conserva me, Domine*; il s'agit toujours de guérisons : la visite des malades ne suppose absolument pas qu'il s'agit de quelqu'un qui va mourir : c'est un malade qu'on va voir; l'évangile est celui (Marc, xvi) où, après la Résurrection, Jésus-Christ donne aux apôtres le pouvoir non seulement de prêcher, mais de faire des miracles, de chasser les démons, etc. Troisième groupe : le psaume xix : *Exaudiat te, Dominus, in die tribulationis*, l'évangile de saint Luc (iv) sur la belle-mère de Simon, et toujours une oraison. Quatrième groupe : le psaume lxxxv : *Inclina, Domine, aurem tuam*, l'évangile de la piscine de Bethesda (Jean, v). Enfin, le psaume xc : *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, puisque celui qui a mis sa confiance en Dieu ne doit jamais craindre les pierres ni les serpents; là, il y a une imposition des mains; puis c'est l'évangile de saint Jean, *In principio erat Verbum*.

M. RAUCH. — Le problème est antérieur : si le prêtre lui-même, au cours de l'année, ne prêche pas l'Évangile, s'il ne chante pas des psaumes avec ses fidèles, l'idée ne lui vient même pas de le faire avec les malades. Or, on a abandonné cette prière biblique. Comment voulez-vous que le prêtre ait cette idée d'aller prêcher l'Évangile aux malades puisqu'il ne le prêche plus aux bien-portants ?

M. MARTIMORT. — Simplifions le problème. Supposons que nos seuls malades à voir soient nos confrères prêtres; est-ce que nous leur lirons des psaumes, des passages d'évangile ou de l'Ancien et du Nouveau Testament ?

UNE VOIX. — Proposons-leur de dire avec eux le bréviaire.

M. MARTIMORT. — J'ai peur qu'ils considèrent cela comme le simple accomplissement d'une de leurs obligations.

M. RAUCH. — Certainement. Mais c'est déjà quelque chose que le prêtre en arrive à cette idée-là! Que de prêtres à qui n'est jamais venu l'idée de réciter le bréviaire en commun !

M. MARTIMORT. — Il y a autre chose que je voudrais vous faire préciser. Vous dites que la visite des malades est un acte autonome et désintéressé ?

M. RAUCH. — En ce sens qu'il faut faire comprendre aux malades qu'on ne vient pas pour les préparer à la mort.

M. MARTIMORT. — Cela suppose que le curé est préoccupé d'aller voir tous les malades, même ceux qui ne sont pas en danger, par conséquent qui ne risquent pas d'être l'objet des sacrements des malades.

M. RAUCH. — Si quelqu'un a une fracture d'une jambe, nécessairement le curé, qui tient à rendre sa communauté vivante, ira le voir; et il tâchera de profiter de ces deux mois d'immobilité pour le maintenir dans la communauté paroissiale. Le curé a un tout nouveau souci à partir du moment où il y a un malade : il ne s'agit pas de la question de son salut, puisqu'il n'est pas en danger de mort; mais le curé ira le voir, et le malade pourra réfléchir; et l'on profitera ainsi de la maladie pour le faire avancer dans la prise de conscience de toute la communauté paroissiale.

M. MEURICE. — Je crois que souvent le but sera de faire prendre contact au malade avec la communauté paroissiale, car, dans nos paroisses populaires, la plupart du temps, les malades ne sont pas ceux qui font partie de la communauté paroissiale. Mais alors, il y a à vaincre le préjugé : « M. le curé vient pour m'arranger ! » Ou bien : « Je ne suis pas si malade que cela ! »

M. IMBAULT. — Pratiquement, dans nos paroisses habituelles, si nos fidèles, dès que quelqu'un est malade, nous le signalaient, cela nous aiderait à démolir ce préjugé qu'on ne nous voit chez les gens que pour donner l'Extrême-Onction et que parce que quelqu'un va mourir : c'est là le préjugé général. Si l'on était habitué à voir les prêtres faire des visites aux malades quand il n'y a aucun danger de mort, pour leur faire des visites d'amitié, par le fait même le préjugé tomberait. Nous ne sommes pas des croque-morts !

M. PLAINCHAMP. — Cela est primordial; car si on dit ces prières du Rituel sur quelqu'un d'assez malade, il croira que nous lui donnons l'Extrême-Onction.

M. MEURICE. — Cela dépend. Quand on dit aux gens qu'on va bénir leur maison, ils sont heureux.

DOM URBAIN. — Est-ce que cette visite, qui est actuellement, dans les Rituels, indépendante de l'Extrême-Onction, est ancienne ?

DOM BOTTE. — Il y avait déjà une *Oraatio super infirmum* dans les plus anciens Rituels que l'on ait, ceux du IX^e siècle.

DOM URBAIN. — Il y en a des exemples dans Dom Martène ?

DOM BOTTE. — Oui, il y a, chez Dom Martène, trente formulaires sur la visite des malades, du VIII^e au XV^e siècle.

M. MEURICE. — Dans les hôpitaux, souvent des religieuses disent : « Il ne faut pas aller le voir : il n'est pas encore si mal que cela, ! » Et même elles disent qu'il faut retarder le plus possible le sacrement des malades parce qu'ils ne sont pas encore mourants.

UN ASSISTANT. — Ne faudrait-il pas éviter l'artificiel ? Pour les neuf dixièmes des malades que nous visitons, la lecture des psaumes et des évangiles entre tellement peu dans leur perspective ordinaire qu'on risque de passer à côté. Ce qui est frappant, c'est que la visite des malades est en continuité avec la vie paroissiale; et s'il n'y a pas continuation de la lecture biblique à l'église, je ne vois pas comment on peut la mettre dans la visite des malades. Si, dans la vie paroissiale ordinaire, les gens viennent s'ennuyer à l'église, sans comprendre et sans contact avec le texte sacré, cette lecture biblique à domicile deviendrait inutile et n'atteindrait pas son but auprès des malades, car elle ne serait pas vivifiée par la vie communautaire.

M. MEURICE. — Le cas se pose pour des gens qui n'ont pas de rapport avec la vie paroissiale et liturgique habituellement. Que faut-il faire avec eux ? Je crois qu'on peut toujours parler de l'Évangile.

M. MOREL. — Sans le lire, on peut peut-être l'utiliser.

M. MARTIMORT. — Je crois qu'on peut toujours prier devant le malade; et, en second lieu, qu'on peut toujours lui parler du Christ et lui rappeler certaines paroles de l'Évangile, même si on ne fait pas une lecture suivie.

M. MEURICE. — Il faudrait peut-être distinguer les rites.

M. MARTIMORT. — Ce que nous propose le Rituel, ce n'est pas un rite : la preuve, c'est que nous avons toute latitude et toute liberté. Le Rituel dit : « Qu'on propose au malade des lectures. » Si le Rituel nous le propose en latin, c'est parce qu'il est écrit en latin, et que c'est une tradition pour lui; mais, ce qu'il nous demande, c'est de remplir auprès du malade notre rôle de pasteur : il faut profiter d'une circonstance particulière de la vie du chrétien pour lui donner la parole de Dieu.

DOM URBAIN. — Il est écrit que le ministère du prêtre est d'apporter des consolations, des secours matériels, etc.; ce n'est que bien après qu'on parle de prières et de psaumes.

M. IMBAULT. — On peut dire que, dans nos villes déchristianisées, neuf sur dix de nos malades sont absolument incapables de s'associer à une prière. La seule prière qui éveillera un écho dans leur âme, c'est de réciter avec eux, très pieusement, très affectueusement, très paternellement, un *Notre Père*, un *Je vous salue, Marie*.

M. MARTIMORT. — J'ai peur, d'après les réponses que j'ai reçues et les conversations que j'ai eues, pour préparer cette session, que les difficultés que nous éprouvons auprès de ceux des malades qui sont très loin de la communauté de l'Église nous fassent oublier qu'il y en a d'autres qui font effectivement partie de la communauté de l'Église, et je crains que nous ne ramenions presque inconsciemment tout le monde au même niveau inférieur. Il faut, pendant les trois jours de nos débats, que cette règle de méthode nous domine : il faut distinguer soigneusement plusieurs degrés, et à propos de tout, à propos de la visite des malades, à propos de l'Extrême-Onction, à propos du viatique. Il ne faudrait pas que, parce qu'il y a des gens vis-à-vis de qui nous allons éprouver des difficultés et nous contenter d'un minimum, nous oublions qu'il y en a d'autres qui doivent attendre plus de nous.

M. IMBAULT. — Il y a deux milieux différents : le milieu où le clergé connaît ses brebis et où il est accueilli d'une façon tout à fait différente, c'est la petite paroisse de campagne; il y a nos paroisses inhumaines, où les chrétiens qui vont à l'église ne connaissent leurs prêtres que de très loin. Les positions sont très différentes dans les deux cas.

M. BAILBY. — Je crains que les psaumes ne mordent pas sur les gens.

DOM URBAIN. — Mais c'est très vivant, les psaumes des malades !

M. BAILBY. — J'ai essayé de lire l'*Imitation de Jésus-Christ*, les textes sur la souffrance : cela portait beaucoup plus.

Pasteur SWEETING. — Nous utilisons beaucoup les psaumes dans les visites aux malades : ils touchent les malades par leur sincérité. Il y a tous ces psaumes où l'on crie sa souffrance et son doute, tous ces psaumes qui expriment cette détresse très profonde de ceux qui sont éloignés du Christ.

M. IMBAULT. — Cela suppose une traduction très bien faite.

Mgr LACROIX. — Les idées de M. Rauch ne sont-elles pas valables pour tous les malades ? Le premier devoir du prêtre n'est-il pas de donner un sens à la souffrance du malade et par conséquent à sa vie ? Son rôle n'est-il pas de le faire prier, par un psaume ou autrement ? Et, enfin, il doit le mettre en état de charité. Cela vaut dès le point de départ le plus humble. Mais comment faire cela ? Cela variera suivant qu'il s'agit d'un très bon chrétien connu et habitué à la paroisse, ou d'un indifférent inconnu. Mais ces trois données sont inséparables de la visite aux malades.

DOM URBAIN. — Dans notre Rituel, il est indiqué de dire le *Miserere mei*, des oraisons jaculatoires, l'*In manus tuas* : tout le monde comprend cela.

LES MALADES ET LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE

M. MARTIMORT. — Il y a aussi une question qui n'a pas été soulevée : c'est l'intervention des laïcs pour représenter la communauté et pour prolonger, ou précéder, le travail du pasteur auprès du malade. Le fidèle est le lien entre ceux qui viennent à l'église et ceux qui en sont absents.

Dom URBAIN. — Je signale que la Ligue Féminine d'Action Catholique s'est beaucoup occupée de cette liaison. Elle a créé des centres d'équipe de malades dans les quartiers.

M. GAUDILLIÈRE. — Ce qui m'a frappé, c'est que, dans les assemblées de prières, le soir, dans les églises, on prie pour les malades et pour eux tous. Vous pouvez rappeler cela aux malades en allant les voir.

M. MEURICE. — Il y a d'ailleurs dans le Missel une messe très belle pour les malades.

M. BILBY. — Le dimanche, une fois, nous avons donné le pain béni pour les malades. J'ai dit aux fidèles : « Ceux qui ont des malades vont venir à la sacristie chercher du pain béni pour le porter à leurs malades. »

Dom URBAIN. — C'est très bien : vous rejoignez ainsi un geste antique.

M. MEURICE. — Chez nous, on porte volontiers les fleurs du reposoir aux malades, le jeudi saint par exemple, ou après les grandes fêtes : les gens pillent littéralement les autels pour les malades.

M. MARTIMORT. — M. Rauch parlait également de prières faites à l'église, au moment du prône par exemple, pour les malades. Quelles prières utilisez-vous pour cela ?

M. RAUCH. — J'en trouve un exemple dans le *Jubilate* d'A. Heitz (cf. *La Maison-Dieu*, VI, 123), p. 434 :

« Nous te prions, ô Dieu, comme tu as voulu que nous le fassions, pour nos amis et nos ennemis, pour les malades et pour les bien-portants, pour tous ceux qui sont dans la tristesse et la souffrance, pour ceux qui sont présents et ceux qui voyagent au loin, pour les vivants et pour les morts.

« — Pour eux tous, nous te prions, mon Dieu.

« — *Le peuple* : Seigneur, aie pitié d'eux.

Après les prières aux intentions générales de l'Église, il y a un chapitre pour les malades de la paroisse : il y a un verset avec *Kyrie eleison*, auquel les fidèles répondent, et une oraison. Autrefois, on récitait simplement *Pater* et *Ave*; maintenant, on récite les prières appropriées. Les gens viennent, avant la grand'messe, demander : « Voulez-vous faire dire les prières en commun pour tel malade ? » On peut faire aussi cette recommandation aux vêpres.

M. IMBAULT. — On a pris l'habitude, dans certaines paroisses, d'allonger les prières du prône en faisant prier pour les missions, pour les vocations, etc. Ne pourrait-on faire simplement cela : recommander les malades que l'on connaît, surtout quand la paroisse est très communautaire et de dimensions raisonnables, en disant : « Tout à l'heure, au *Memento* des vivants, vous recommanderez très spécialement les personnes que l'on va vous indiquer »; ce qui a l'avantage de laisser à la messe son sens de prière communautaire et de ne pas ajouter des prières au prône, comme si la messe ne suffisait pas pour prier ! La messe est la prière communautaire; et je comprendrais très bien qu'on fasse comme un diptyque : qu'on nomme les malades et les défunts de la semaine au *Memento* des vivants et au *Memento* des morts, sans rien surajouter. Cela montrerait mieux que la messe suffit et qu'elle est la grande prière par laquelle on fait passer toutes les prières.

M. MARTIMORT. — Cependant, dans les liturgies antiques, il y a à certains moments telle prière précise pour tous les besoins de la communauté. Et justement les malades ont toujours tenu une place privilégiée dans cette énumération des besoins de l'Église.

M. MOREL. — Est-ce au prône ou dans le texte même de la messe ?

M. MARTIMORT. — Autrefois, c'était avant l'offertoire, mais peu importe.

M. MOREL. — Pour nos gens, le prône apparaît comme quelque chose de plus que la messe : on le fait le dimanche seulement.

M. GAUDILLIÈRE. — Cette prière aux intentions générales de la paroisse, on peut la faire à la prière du soir; cela intéresse ceux qui ont des malades, ils y viennent.

M. BAILBY. — Nous avons les messes de malades, depuis quelque temps, l'après-midi du dimanche; et toute la communauté chrétienne s'en occupe.

LA CHARITÉ COMMUNAUTAIRE ENVERS LES MALADES

M. MARTIMORT. — Il y a une dernière question que je voudrais poser à M. Rauch au sujet de la charité. J'ai l'impression que nous ne faisons pas suffisamment, de la charité à l'égard du malade, un acte de la communauté. Pourriez-vous nous donner quelques autres initiatives de votre paroisse pour faire cet acte de charité communautaire vis-à-vis du malade ?

M. RAUCH. — A Noël et à l'Épiphanie, de petits enfants ont chanté près des maisons où il y a des malades; ou bien, pendant la Semaine Sainte, des servants de messe vont dire une petite prière et chanter un chant auprès de tel ou tel malade, qui étaient très contents. Toute la paroisse a vu cela.

DOM URBAIN. — Les guides et les jocistes font beaucoup cela dans les hôpitaux.

M. MARTIMORT. — Ce n'est pas simplement une troupe de guides qui, spontanément, de sa propre initiative, seule, doit faire plaisir aux malades; c'est toute la communauté qui participe à cette charité. Si nous avons cette préoccupation, ne serait-ce pas pour nous l'occasion de faire pratiquer cette charité communautaire par des gens à qui nous ne pourrions pas demander une initiative culturelle, mais qui seront sensibles à cet effort de charité que nous leur demanderons et qui les attachera à la communauté.

M. IMBAULT. — Je crois que, dans les maisons populaires, cette charité existe chez les personnes du voisinage : dès qu'une personne est malade, il y a une charité qui naît tout naturellement.

M. MARTIMORT. — Pour mon compte, j'ai été très frappé de voir, dans certaines maisons populaires, des gens qui ne se parlent pas, qui ne sont jamais entrés les uns chez les autres, mais qui s'entraident tout naturellement dès qu'il y a un malade.

M. JEANNIN. — A Marseille, il y a une caserne de gendarmes maritimes hostiles aux grévistes; plusieurs des familles sont très chrétiennes, anciens scouts : elles ont pris trois ou quatre enfants de familles grévistes qui étaient malades, pour qu'ils ne souffrent pas davantage de la faim. Entre hommes, ils étaient hostiles, mais les mamans ont dit : « Donnez-moi les enfants; on ne donnera pas d'argent, mais on les nourrira tout le temps que durera la grève. »

R. P. ROGUET. — Dans une mission, j'ai fait une messe des malades; c'est une occasion de prospection très remarquable. On demande aux fidèles qui assistent à la mission de déposer dans une corbeille le nom et l'adresse des malades, qu'on va voir ensuite; cela fait découvrir au curé des malades dont il ignorait l'existence; et cela donne aux fidèles qui viennent à la mission l'occasion de penser aux malades du voisinage auxquels ils n'avaient pas pensé. Le missionnaire va voir ensuite les malades; là, la mission était assez courte, et l'on n'avait pas le temps d'aller partout; mais nous avons été dans toutes les maisons où il y avait des malades et des vieillards. Et, enfin, il y a tout l'acte de charité des paroissiens pour transporter ces malades, sans compter que ces malades ont enfin un office pour eux.

Dans une mission, c'est beaucoup plus important que la fête des mères, ou des morts, ou du travail, qui sont plus ou moins abstraites ou spectaculaires.

lares, tandis que, par la messe des malades, on a vraiment le sentiment de l'unité paroissiale d'une façon remarquable.

M. RAUCH. — Nous disons à nos gens qu'une des obligations du dimanche, c'est de faire la visite des malades; nous le leur disons au catéchisme.

M. IMBAULT. — Un jour de communion solennelle, on peut signaler d'aller voir les malades de l'entourage; on ne se doute pas combien la visite de ces enfants en costume les touche et leur donne de joie : ils communiquent et participent à la joie des autres.

M. MEURICE. — Lors de la mission du P. Motte, à Hautmont, il a été demandé à des chrétiens, le vendredi saint, d'aller chez les malades faire le chemin de la croix avec eux à domicile; il y sont allés avec quelques images, et cela a été très bien admis. Évidemment, nous disposions à ce moment-là d'un grand nombre de missionnaires, puisqu'une centaine de personnes ont fait cela. Les malades ont été très touchés de cette délicatesse de venir chez eux faire cette sorte d'office.